



SciencesPo.

Chaire
Régulation

Régulation environnementale

20^e Forum de la Régulation

Mercredi 10 juin 2009
9 h30 - 18 h

Amphithéâtre Leroy-Beaulieu / Sorel
Sciences Po
27 rue Saint Guillaume – 75007 Paris

Présentation générale :

Le droit de la régulation et le droit de la concurrence sont-ils pertinents pour mettre en œuvre les objectifs de la protection de l'environnement ? Telle est la question centrale autour de laquelle viendront s'articuler les différentes interventions de ce Forum.

Si le droit de l'environnement s'est construit traditionnellement sur des outils de police administrative, il connaît actuellement un développement accéléré qui le conduit à utiliser des mécanismes nouveaux. Devenu une préoccupation essentielle de la société et s'inscrivant dans un contexte économique, il s'ouvre à de nouveaux domaines et requière un renouvellement de sa pensée. Ainsi, les informations environnementales font l'objet d'une attention accrue tant de la part des sociétés que de la part des citoyens. La question de la réparation des atteintes à l'environnement a défrayé récemment la chronique à la suite de grandes affaires telles celle du naufrage de l'Erika, qui a donné lieu à de grandes décisions de justice. De plus, le droit de l'environnement emprunte aujourd'hui, et de plus en plus fréquemment, aux techniques de marché au sens large, ce qui pose la question de la régulation de ces marchés et de la mise en concurrence des différents acteurs.

Après avoir tracé la problématique générale, la question de la régulation de la protection de l'environnement sera envisagée au sujet de l'information environnementale, au sujet de la réparation des atteintes à l'environnement et enfin au sujet des marchés environnementaux.

PROGRAMME

9h30 : Accueil des participants et présentation des travaux

Problématique générale

10h - 10h30 : **Les prémices de la régulation en matière d'environnement : de la police administrative au Livre vert de la Commission européenne en date du 28 mars 2007¹.**

Gilles J. Martin, Professeur de droit à l'Université de Nice.

10h 30- 11h : **L'environnement peut-il être objet d'une régulation économique ?**
Dominique Bureau, délégué général du Conseil économique pour le développement durable, et Président de la Chaire de Développement durable Polytechnique EDF.

11h - 11h30 : **L'aspect institutionnel : l'intervention de l'Autorité environnementale dans les projets, plans et programmes.**

Michel Badré, Président de l'Autorité environnementale du Ministère de l'Energie, de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire.

Débat (30 minutes)

Première partie

La régulation de l'information

12h - 12h30 : **La régulation de l'information communiquée aux investisseurs.**

Marina Teller, Maître de conférences à l'Université de Nice Sophia-Antipolis et membre du Centre de recherches en droit économique (CREDECO).

12h30 – Fin des travaux de la matinée

1. Comm. CE, Livre vert sur les instruments fondés sur le marché en faveur de l'environnement et des objectifs politiques connexes, COM (2007) 140 final, 28 mars 2007.

Deuxième partie

La régulation de la « réparation » des atteintes à l'environnement

14h - 14h30 : **La prise en compte de la valeur de la biodiversité dans les décisions publiques.**

Guillaume Sainteny, Directeur de la Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale (D4E).

14h30 - 15h : **Un mécanisme innovant pour la compensation : la Réserve d'Actifs Naturels**

Philippe Thiévent, Directeur de Caisse des Dépôts et Consignation Biodiversité.

15h - 15h30 : **Pour une nomenclature des dommages causés à l'environnement.**

Laurent Neyret, Maître de conférences à l'université de Versailles Saint-Quentin.

Débat (30 minutes)

Troisième partie

Les marchés environnementaux et la concurrence

16h - 16h30 : **Les marchés de permis d'émission : principes et évolution.**

Michel Mougeot, Professeur de Sciences économiques à l'Université de Franche-Comté et **Florence Naegelen**, Professeur de Sciences économiques à l'Université de Franche-Comté.

16h30 - 17h : **Régulation environnementale et droit de la concurrence.**

Danièle Briand-Mélédo, Maître de conférences à l'université Rennes I, Centre de droit des affaires du patrimoine et de la responsabilité.

Débat (30 minutes)

17h30 : Observations finales

Marie-Anne Frison-Roche, Professeur de droit à Sciences Po, directeur de la *Chaire Régulation*.

Les intervenants s'expriment à titre personnel et n'engagent pas les institutions dans lesquelles ils exercent des responsabilités.

Entrée gratuite, inscription nécessaire

Inscription auprès du secrétariat de la Chaire Régulation

Par e-mail : forum-regulation@sciences-po.fr

Téléphone : 01 45 49 76 93 / Télécopie : 01 45 49 72 33

Pour mémoire, publication des travaux de la Chaire Régulation

Faisant suite aux *fora* de la régulation, dans la collection *Droit et Economie de la Régulation* chez Dalloz et aux Presses de Sciences Po

- *Les régulations économiques : légitimité et efficacité* (vol. 1)
- *Règles et pouvoirs dans les systèmes de régulation* (vol. 2)
 - *Les risques de la régulation* (vol. 3)
- *Les engagements dans les systèmes de régulation* (vol.4)
 - *Responsabilité et régulation économique* (vol. 5)
- *Régulation, concurrence et secteurs de santé* (vol.6), à paraître

Pour mémoire, faisant suite au cycle de conférences menés avec la Cour de cassation dans la collection *Droit et Economie* chez LGDJ

- [*Les banques entre droit et économie* \(sous la direction de M.-A. Frison-Roche, 2006\)](#)
- *Droit et économie des contrats* (sous la direction de Ch. Jamin, 2007)
- *Droit et économie du procès civil*, (sous la direction de D. Cohen, à paraître)